

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Février 2021

Le 22 février 2021 le Conseil Municipal de la Commune de *SERVES* sur Rhône, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Christèle DEFRANCE, Maire,

Présents : MM. BOUTRY, FOUREL, GIRARDET, MONTAGNE, TAVENARD, MMES DEFRANCE, GIACOMINO, JEANPERT, JULLIEN-PALETIER, MAILLOT, MERCIER, PUYOU

Absent excusé : Monsieur Dimitri PERDRIX

Absent : Daniel FLORES, Geoffrey VUILLERMET

Madame PEREZ Laurence, Présidente du SIRCTOM et M. CHARRIN François ont présenté les missions et le fonctionnement du Syndicat Intercommunal Rhodanien de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères au Conseil Municipal. L'ambition principale sur ce mandat est de réduire les ordures ménagères. La seule compétence du SIRCTOM est la collecte des déchets et la plus grosse ressource correspond à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Malheureusement le SIRCTOM a peu de marge de manœuvre.
Se renseigner sur le guide du tri

Secrétaire de Séance : Brigitte GIACOMINO est élue secrétaire de séance

Après lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 28 janvier 2021 adopté à l'unanimité, Madame le Maire ouvre la séance à 20h30

AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

2021-05 : Vérification des aires de jeux et des équipements sportifs – choix de l'entreprise

Madame Le Maire rappelle que la Commune possède plusieurs aires de jeux et des équipements sportifs qu'il faut vérifier périodiquement. Pour cela je vous sou mets trois propositions :

- Socotec à Alixan pour un montant de 485€ HT.
- Apave à Valence pour un montant de 490€ HT (Aires de jeux) et 310€ HT (8 cages de foot) soit 800€ HT
- Acritec à Moirans pour un montant de 704€ HT.

Je vous propose donc de retenir l'ets SOCOTEC, après l'examen des différentes offres l'entreprise

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents

- **Devis en cours**

- Négociation tarifs électricité
- Appel d'offre à faire pour les assurances des bâtiments communaux et véhicules (courant septembre 2021)

Questions diverses

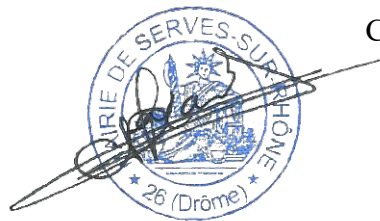
- Enquête Publique du Chemin Rural n°5 a débuté ce jour (22/02/2022) pour une durée de deux semaines soit jusqu'au 08 mars 2021. Mr TARREY, commissaire enquêteur reçoit le lundi 22 février 2021 de 09h à 11h et le lundi 08 mars de 15h à 17h. Consultation du dossier en mairie aux heures d'ouverture habituelle ou laisser vos remarques sur l'adresse mail suivante enquetepublique@serve-sur-rhone.fr
- Enquête publique conjointe avec la Mairie d'Erôme pour les chemins ruraux 14 et 9 à venir.
- ARCHE AGGLO propose la date du 20 mars 2021 pour la mise en place du nettoyage de printemps avec la fourniture de sacs, gants et affiches aux communes qui le souhaitent. Rendez-vous à la mairie de Serves à 8h00
- Liste électorale : suite à la révision de la liste électorale, il apparaît qu'un grand nombre de radiation ont été faites (47) et peu d'inscription (8). En effet des personnes ont été radiées car elles n'ont pas fourni à temps les justificatifs de domicile nécessaires pour leur maintien. Deux élections majeures ont lieu cette année les 13 et 20 juin 2021 : les élections Départementales et les élections Régionales. N'hésitez pas à vérifier si vous êtes toujours inscrits sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788
- Installation des radars pédagogiques fixes à l'entrée nord et à l'entrée sud
- Repas CCAS : réunion du 15/02/2021. Il n'y aura pas de repas cette année. Un colis sera distribué aux personnes de 75 ans et plus.
- Inscription sur les listes électorales : suite à la révision de la liste électorale il ressort que de nombreuses personnes ne sont pas inscrites. Vous pouvez vous inscrire en ligne avec téléservice ou en mairie aux heures d'ouvertures habituelles en vous munissant d'un justificatif d'identité et de domicile.
- Recensement militaire : Les jeunes filles et garçons nés en 2005 doivent se présenter en Mairie. Ils disposent d'un délai d'un mois à compter de la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Cette démarche permet :
 - L'inscription à la journée d'appel de préparation à la défense,
 - L'inscription aux examens et concours.
 - L'inscription sur les listes électorales dès leurs 18 ans.Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.
- L'agenda du canton est disponible au secrétariat de mairie.

Mairie de SERVES SUR RHONE – 93 Rue Impériale 26600 SERVES SUR RHONE
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05

DATE A RETENIR :

- Commission Finances 01/03/2021 à 19h00
- Prochaine réunion du CM le 18/03/2021 à 19h00
- Nettoyage de printemps le 20/03/2021 à 8h00

Le Maire



Christèle DEFRANCE